



## Déclaration liminaire de la FSU CSA-SD de l'Isère du 28 Janvier 2025

Une nouvelle fois, la prochaine rentrée se prépare sans changement majeur de cap politique. La défaite du camp présidentiel aux élections législatives et la censure de gouvernement Barnier marquent le rejet par les citoyens du projet politique d'Emmanuel Macron et ses alliés. Pour autant, le nouveau gouvernement, à la légitimité tout aussi douteuse que le précédent, s'entête de nouveau dans la poursuite de politiques détricotant le service public d'éducation.

Tout d'abord, l'austérité budgétaire se poursuit malgré de maigres concessions du gouvernement. La confirmation de l'annulation des 4000 suppressions d'emplois d'enseignant-es et la création de 2000 emplois d'AESH sont une bonne nouvelle, à mettre à l'actif de nos mobilisations. La FSU avait déposé une alerte sociale en octobre 2024 et avait largement mobilisé les personnels dans la grève du 5 décembre. Dans une École qui s'effondre, une telle mesure aurait porté un coup fatal aux ambitions émancipatrices du service public d'Éducation. Mais la FSU ne peut se satisfaire d'une forme de statu quo. Dans le premier degré, la France restera encore très loin de la moyenne par classe des pays de l'Union européenne. Dans le second degré, pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10617 emplois. Pour retrouver celui de 2006, il en faudrait 45 000. Dans le détail, le ministère opère un redéploiement entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degré. La FSU ne peut se satisfaire de ce qui relève d'une forme de gestion de la pénurie. Le 1<sup>er</sup> comme le 2<sup>d</sup> degré ont des besoins immenses. Dans le premier degré, les 470 suppressions de postes au niveau national vont se traduire dans beaucoup de départements par des fermetures jugées injustes au regard du besoin des élèves. Dans le 2<sup>nd</sup> degré, entre 2018 et 2024, 8 865 emplois d'enseignant-es ont été supprimés dans le second degré public, pour 7 441 élèves en plus ! Les conditions de travail vont donc continuer de se dégrader pour des personnels déjà épuisés. Ainsi, le maintien de la baisse de 10% de la rémunération en cas d'arrêt maladie prévu dans le projet de budget menace de lourdement pénaliser les personnels et revient, de par cette mesure injuste et brutale, à vouloir maltraiter celles et ceux qui tiennent le service public debout malgré tout. Les rémunérations des fonctionnaires ne sont pas une marge de manœuvre budgétaire : elles sont la reconnaissance de l'investissement quotidien pour l'intérêt général. La crise d'attractivité de nos métiers n'est donc pas prête d'être résolue.

Deuxièmement, la FSU déplore l'acharnement à maintenir les groupes de niveaux en 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> alors que tout montre leurs effets délétères pour les élèves et les personnels. Les groupes de niveaux sont ainsi largement rejetés par les personnels, comme l'ont prouvé les nombreuses mobilisations l'an dernier. En 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>, en ouvrant la porte à des dispositifs qui ne sont pas des groupes de niveau et qui ne se limitent pas au français et aux maths, la ministre enterre d'une certaine manière les mesures initiales du Choc des savoirs de Gabriel Attal.

La FSU est déterminée à poursuivre la mobilisation pour obtenir l'abandon de l'ensemble du Choc des savoirs.

Aussi, l'annonce de l'abandon du DNB obligatoire pour passer en Seconde va dans le bon sens. C'est un coin enfoncé dans le « Choc des savoirs » grâce à l'action menée par la FSU et les personnels. La fin des prépa-Seconde annoncée pour 2026 en est un autre. Cette mesure était inacceptable d'un point de vue scolaire et social, organisant la relégation des élèves les plus en difficulté.

Troisièmement, après 3 ans de la politique financière et sportive désastreuse de l'équipe de direction nationale menée par Olivier Girault, l'UNSS, qui compte près de 1,2 million d'élèves licencié-es et fédère les 9 300 associations sportives des collèges et lycées, enregistre un nouveau déficit d'un million d'euros après celui de 12,3 millions d'euros de la saison précédente. Le SNEP-FSU n'a cessé de contester les choix budgétaires de cette direction, a alerté à maintes reprises les ministres de l'EN qui se sont succédé et qui assument la présidence de l'UNSS.

Depuis novembre et les révélations du journal L'Équipe, la crise qui traverse le sport scolaire est à son comble. Le SNEP-FSU a lancé une pétition nationale qui a reçu 10 000 signatures. Plusieurs articles dans le Dauphiné Libéré se sont fait l'écho de la colère des enseignant-es d'EPS qui animent les associations sportives scolaires en Isère. Le SNEP-FSU demande à être reçu en urgence par la ministre et que les deux derniers rapports de l'Inspection générale sur le fonctionnement de l'UNSS lui soient communiqués. Ces rendez-vous avec le cabinet ont été annulés à la dernière minute. La valse des ministres n'est pas une excuse.

Enfin, à l'heure où le premier ministre ne cesse de clamer son attachement au dialogue avec les partenaires sociaux, la FSU dénonce son exclusion des discussions sur la réforme des retraites. Un choix scandaleux visant à éloigner une des principales forces syndicales de la Fonction publique, qui a été le moteur de la mobilisation dans son secteur en 2023. F. Bayrou aurait-il peur de la démocratie sociale ? Sans être dupes des discussions cadrées par la seule expertise prétendument incontestable de la Cour des comptes, véritable manière de verrouiller d'emblée la question des financements, cette mise à l'écart n'est pas un bon signal. Nos professions n'ont pas besoin de nouvelles provocations, mais bien de respect, de considération et de revalorisation.

En Isère, nous pouvons observer une très timide amélioration, avec une très légère amélioration du H/E, et une infime baisse du taux de HSA. Cependant, le rythme d'amélioration de ces indicateurs ne nous permet pas d'imaginer avant de très nombreuses années, que les conditions d'enseignement exigées par le SNEP-FSU, à savoir 24 élèves par classe, 20 en éducation prioritaire, et avec de nombreux demi-groupes, ne soient enfin atteintes. Or, l'école publique a besoin d'urgence de moyens supplémentaires, et il faut à tout prix changer de braquet. D'autant plus que la volonté de maintenir coûte que coûte le « Choc des savoirs », impliquant notamment des changements de programmes et surtout les groupes de niveaux, nous empêche d'en tirer une quelconque satisfaction.

Les groupes de niveaux restent un problème important, non seulement de par leur principe même, mais également du fait du renforcement ciblé des savoirs dits « fondamentaux » qui se fait au détriment des autres disciplines. La marge de la dotation des établissements est encore trop maigre pour financer d'autres groupes en quantité notable dans d'autres disciplines.

En Isère, nous voyons encore cette année de nombreuses sollicitations de collègues en souffrance. Les demandes de temps partiel thérapeutique, de temps partiel, d'arrêt pour surmenage, ont très sensiblement augmenté. Certains et certaines ont peur de reprendre le travail.

A noter que le sentiment d'épuisement professionnel a significativement augmenté dans les établissements où le projet du choc des savoirs s'est appliqué à la lettre, notamment pour les enseignants de lettres et de mathématiques : les changements de groupes et d'élèves réguliers qui empêchent de construire une relation pédagogique, ainsi que les temps nécessaires à la construction de progressions communes au détriment de la liberté pédagogique individuelle définie dans le code de l'éducation, sont deux problèmes qui s'ajoutent à ceux d'une profession déjà en difficulté. A ces points s'ajoutent : perte du groupe classe, des pressions managériales des personnels de direction, des emplois du temps inadaptés, et un véritable casse-tête pour les évaluations...

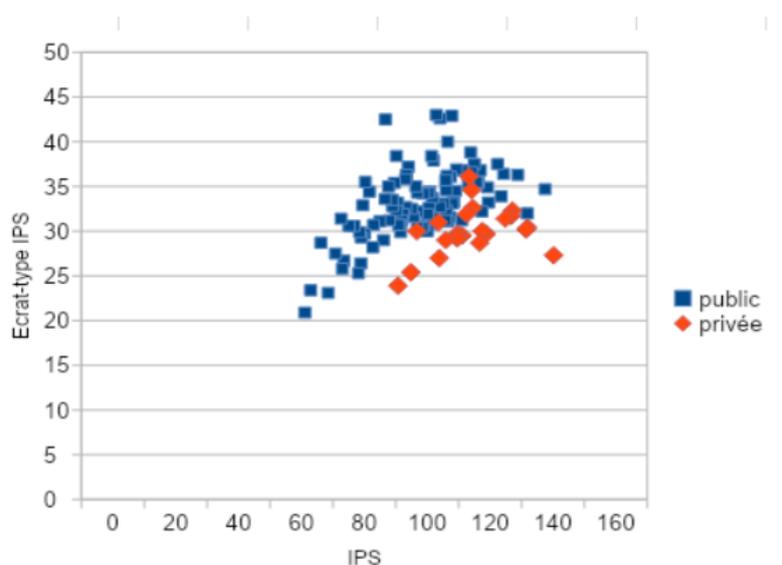
Parmi les 35 établissements isérois ayant répondu à notre enquête, 20 d'entre eux indiquaient des absences de longue durée non remplacées en lettres classiques et modernes. Nous nous interrogeons donc sur l'effet qu'a pu avoir le « Choc des savoirs » sur les collègues de ces disciplines.

De plus, des dysfonctionnements de certaines équipes de direction persistent : plusieurs établissements soulignent des situations où les équipes de direction sont soit déficientes en termes de capacité à travailler de manière collégiale en respectant les enseignant·es : des pratiques autoritaires émergent parfois en réaction, et dont sont victimes les collègues. Si nous comprenons bien la difficulté du métier de chef·fe d'établissement aujourd'hui comme le montre l'augmentation de leurs arrêts maladie imputables au service, force est de constater que dans plusieurs établissements spécifiques les collègues dénoncent des comportements délétères, alors que ces problématiques n'existent pas ailleurs. Des fiches SST sont souvent rédigées par nombre de collègues comme un cri d'alarme face à une situation sur laquelle elles et ils ne voient aucune issue.

Le zèle de certain·es chef·fes à appliquer le choc des savoirs à la lettre, sans concertation honnête et sincère sur les manières de faire, a notamment été un facteur très important dans le sentiment de détresse de certain·es collègues.

Concernant l'emploi public en EPS en Isère, force est de constater un déficit chronique de recrutement dans le département, en effet dès le mois de novembre 2024, il n'y avait plus aucun moyen de remplacement mobilisable. Cette situation qui perdure depuis des années n'est plus tenable et impacte de façon durable l'enseignement de l'EPS et du sport scolaire dans le département et nuit à leur bon fonctionnement dans tous les établissements de l'Isère. Le recours à l'emploi précaire n'est pas une solution et mets en difficulté les équipes d'établissement par les changements réguliers d'intervenant en leur sein.

En Isère comme dans le reste de la France, l'Indice de Position Sociale des collèges du privé est supérieur à celui des collèges publics, de 19 points (126,8 contre 107,8). Aucun IPS du privé n'est inférieur à 100, alors que 28 collèges du public ont un IPS inférieur à 100.



Nous constatons de plus des effets de ségrégations :

- Une hétérogénéité sociale plus forte dans le public (origines sociales plus diversifiées, notamment pour les collèges ayant un IPS moyen à supérieur), mais à l'exception des collèges aux IPS les plus faibles.
- Une concentration de la pauvreté dans les collèges à IPS très faibles, ces derniers étant tous des établissements publics
- Une concentration de la richesse dans les collèges à IPS très fort, dans le privé

Rappelons que le meilleur facteur prédictif de la réussite scolaire est l'origine sociale des parents, mais aussi que l'état de la recherche montre que l'hétérogénéité sociale est bénéfique pour les résultats scolaires de tous les élèves, y compris les meilleurs.

Sur ces constats, le financement des collèges privés, à 75 % par de l'argent public, ne peut plus perdurer dans ces conditions qui organisent un séparatisme social délétère pour notre société.

Pour conclure, pour sortir le pays de la crise sociale et politique dans laquelle l'ont plongé les politiques menées ces dernières années, le gouvernement serait bien inspiré de travailler à rétablir l'attractivité des métiers de de la Fonction publique. Cela passe par entendre toutes les revendications massivement exprimées le 5 décembre dans les manifestations et par la grève. Cela passe par des mesures budgétaires permettant de revaloriser les personnels de la Fonction publique et de créer les emplois nécessaires à la réalisation des missions de service public partout sur le territoire.

Un plan de revalorisation sans conditions, ainsi qu'un plan de recrutement pluriannuel massif d'enseignant-es, la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH, la fin du « Choc des savoirs », sont autant de mesures à prendre d'urgence pour la reconstruction d'une école à la fois émancipatrice, égalitaire, inclusive et ambitieuse.